

1 Éditorial

Depuis cet été quelques changements ont eu lieu : suppression de la Maison de l'Environnement qui nous hébergeait. Ceci nous a obligé à changer notre domiciliation, et les lieux de nos réunions. Prenez en note. Par ailleurs nous avons décidé d'un nouveau type de fonctionnement : réunions moins nombreuses mais à date fixe, chaque deuxième Vendredi du mois, voyez dans le bulletin. Ensuite, à la demande de nombreux adhérents, nous organisons un stand et une petite sortie découverte d'itinéraires le dernier samedi de chaque mois. J'espère que ce rendez-vous deviendra vite une habitude.

Pour ce qui concerne les aménagements cyclables, chacun a pu mesurer les changements visibles intervenus depuis cet été : création de nouvelles pistes, et non bandes, cyclables. Protégées de la circulation, et surtout qui prennent une voie de circulation auparavant réservée aux voitures. C'est une politique nouvelle.

Face à cette nouveauté, devant à la remarquable réalisation continue de la piste du quai du Verdanson, l'association a tenu à féliciter la mairie de Montpellier pour ces réalisations. Avant tout le monde, par courrier et aussi dans une intervention à FR3 à l'occasion de la journée « En ville sans ma voiture ». Quand les choses vont dans le bon sens il faut le faire savoir. VéloCité n'est pas une association de perpétuels opposants.

Après ce miel, il subsiste de nombreux problèmes :

- Le stationnement des voitures sur les trottoirs, sur les bandes cyclable, aux extrémités des pistes cyclables, aux abords des écoles rendent la vie des cyclistes, des piétons et des handicapés bien difficile. Cet incivisme s'aggrave. Sans doute une pression de plus en plus forte de la circulation augmentant dans une ville dont la surface réservée aux voitures a tendance à diminuer. (*À propos de circulation qui augmente, qui a entendu parler du PDU et de l'enquête d'utilité publique ? Les rapports tardent à être publiés.*)
 - Le problème du parking des vélos n'a pas beaucoup évolué. Malgré nos demandes réitérées, il n'y a pas de nouveauté. 9 places devant la gare, rien autour de Virgin, rien près du polygone. Presque rien sur la Comédie, si ce n'est une utilisation par les motos en concurrence avec les vélos.
 - Le dialogue avec les services compétents à la Mairie est au point mort. Ce dialogue interrompu par les élections (!), n'a pas repris depuis. Nous aurions aimé apporter nos solutions, participer à l'élaboration d'un schéma directeur... Rien. C'est dommage, et parfois crispant. Il faut attendre la réalisation pour demander qu'on modifie un tracé, l'implantation de poteaux ...
- Impossible de prévoir un itinéraire quand on ne sait pas ce qui a été réalisé ou ce qui est en cours de réalisation. Les plans ne sont pas à jour.

Restons positifs : nos demandes vont aboutir, c'est sûr. On aura sans doute enfin un schéma directeur des aménagements cyclables à Montpellier. Le dialogue avec l'agglomération va commencer. En tout cas nous allons rencontrer prochainement la DDE.

N'oubliez pas l'Assemblée Générale de Vendredi 15 Novembre.

La présidente, Chantal Debain et le secrétaire J.F. Vilarem.

2 Cotisations et Foire aux Associations

D'habitude vous réglez votre cotisation lors de la Foire aux associations, n'est ce pas ? Et bien cette année, vous avez oublié (enfin, pas tous).

Donc direction la dernière page, pour les modalités pratiques.

Cette année de fortes pluies ont eu raison de la Foire aux Associations. Malgré toutes les bonnes volontés, malgré une tente étanche, notre stand n'a pas permis de rencontrer grand monde. Et, comme toutes les associations nous avons plié bagage très vite. Or cette foire aux associations est l'occasion pour beaucoup de nos membres de se tenir à jour de leur cotisation.

Donc, c'est l'occasion de vérifier sur l'étiquette de ce bulletin que vous êtes à jour ou pas de votre cotisation.



Table des matières

1	Éditorial	1
2	Cotisations et Foire aux Associations	1
3	Sur votre agenda	2
3.1	Assemblée Générale : Vendredi 15 Novembre 2002, 18h	2
3.2	Stand et sortie à vélo habituels : Samedi 30 Novembre 14h	2
3.3	Réunion habituelle de l'Association : Vendredi 13 Décembre 18h	2
4	Guidon d'or pour Montpellier	2
4.1	Piste du Verdanson	2
4.2	Communiqué diffusé par VéloCité	3
5	Brèves	3
5.1	Compte rendu : Samedi 26 Octobre	3
5.2	Réagir face au stationnement des voitures sur les pistes	3
5.3	Vélo et remorque	3
6	Cyclistes brillez : c'est la saison	4
7	Évaluation des équipements cyclables : le point.	5
8	Itinéraires	5
8.1	Avenue de la Justice : comment l'éviter.	5
8.2	De Montpellier à Sète	5
8.3	De Montpellier au Centre commercial St Jean de Vedas	5
8.4	De Montpellier au Décathlon de Maugeio	5

3 Sur votre agenda

Nous vous rappelons que la Maison de l'Environnement où nous nous réunissions jusqu'à l'été 2002 a été fermée. Il a fallu trouver un autre point de chute : le local de l'Association des Beaux-Arts, 12 esplanade de la Musique, Montpellier. Il est situé au rez de chaussée, à gauche en entrant dans l'immeuble.

Depuis la rentrée 2002, nous nous retrouvons maintenant à date et heure fixes :

- Réunion de l'association *le 2^{ème} vendredi du mois à 18h*, au local de l'association des Beaux-Arts. Tout le monde est bienvenu.
- Tenue d'un stand de l'association en ville, suivi d'une sortie à vélo par les rues de Montpellier (pour découvrir les nouveautés, les difficultés, les ruses,... et en même temps nous faire remarquer tout en partageant un moment convivial) : *le dernier samedi du mois*
- Le stand à 14h, chaque *dernier samedi du mois*, place de la Comédie, du côté du triangle (à proximité du stand du Collectif Tramway)
- La sortie à vélo, chaque *dernier samedi du mois*, départ place de la Comédie, du côté du triangle (à proximité du stand du Collectif Tramway)

3.1 Assemblée Générale : Vendredi 15 Novembre 2002, 18h

Assemblée Générale de Vélocité Vendredi 15 Novembre 2002, 18h

Local de l'association des Beaux-Arts,
12 esplanade de la Musique, Montpellier
(rez de chaussée, à gauche en entrant dans
l'immeuble).

- L'activité de votre association : Rapports moraux et financiers
 - Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration
- Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez vous faire représenter en utilisant une procuration que vous donnez à un membre de VéloCité ou que vous envoyez à notre adresse. Cet avis tient lieu de convocation.

3.2 Stand et sortie à vélo habituels : Samedi 30 Novembre 14h

Stand de Vélocité

Samedi 30 Novembre 2002 14h, 14h
place de la Comédie, du côté du triangle
à proximité du stand du Collectif Tramway

Tout le monde est convié. On distribue des tracts, des plaquettes, des affiches. On discute beaucoup avec des adhérents ou des sympathisants. C'est très revigorant et sympathique.

Sortie à vélo, durée environ 1 heure
Samedi 30 Novembre 2002, départ 15h30
place de la Comédie, du côté du triangle
à proximité du stand du Collectif Tramway

Tout le monde est convié avec son vélo. On découvre un nouvel itinéraire, des astuces de déplacement par des voies non classiques, des conseils et mises en gardes pour éviter les difficultés. On se fait voir avec quelques pancartes et tracts. On dissuade les autos de stationner sur les pistes.

3.3 Réunion habituelle de l'Association : Vendredi 13 Décembre 18h

Réunion mensuelle de l'Association Vendredi 13 Décembre 2002, 18h

Local de l'association des Beaux-Arts,
12 esplanade de la Musique, Montpellier
(rez de chaussée, à gauche en entrant dans
l'immeuble). Ces réunions sont ouvertes à tous et toutes.

4 Guidon d'or pour Montpellier

4.1 Piste du Verdanson

À propos de la piste cyclable réalisée en site propre sur une des 3/4 voies du Verdanson, les cyclistes sont unanimes : c'est une réalisation de très bonne qualité. Même si on peut regretter qu'il faille en arriver à la séparation des voies de circulation. En poursuivant cette logique il faudrait séparer par des barrières les piétons des rollers, les rollers des vélos, les vélos des bus, les bus des voitures...

Sans doute ne faut-il pas en arriver à cette absurde extrémité. Une ville pacifiée, c'est une circulation régulée, en zone 30 dans les secteurs où les voitures sont dangereuses pour les piétons (habitat dense, écoles), partout ailleurs à 50, avec priorité aux modes de transport « doux » et non polluants (bus, tram, vélo, rollers, piétons).

Mais ce que nous apprécions par dessus tout, en plus de la qualité de l'aménagement continu, c'est l'argument politique. Depuis quelques années, face à nos demandes réitérées d'aménagement d'une piste sur le Verdanson, les réponses *techniques* ont été les mêmes, du style « Je crois que ça ne va pas être possible » (air connu). Les raisons invoquées : flux des voitures, bla bla, attendre la deuxième ligne de tram qui modifiera les flux, impossibilité d'aménager la place Albert 1^{er} qui est un nœud routier inextricable, bla bla ...

Et bien la décision politique a été prise, la technique a suivi. Et c'est bien normal. Donc la prochaine étape c'est –forcément– les rues Saint Louis, Portalière des Masques et Pellissier, à une voie avec trottoirs élargis et pistes cyclables. Ensuite on aménage une piste sur l'avenue de la Justice de Castelnau en supprimant une, voire 2 voies, enfin le Jeu de Paume...

On peut rêver. Quoique. À la dernière réunion publique concernant le « quartier Centre », Georges Frêche a présenté ses grands projets pour ce quartier. Au delà de la langue de bois qui habille ce genre de discours, nous avons noté la phrase énoncée par Frêche : « Le Jeu de Paume n'a pas vocation à rester une autoroute urbaine ».

Il faut donc rêver.

4.2 Communiqué diffusé par VéloCité

Le Club des Villes cyclables, association regroupant des municipalités qui s'intéressent au vélo urbain, vient de décerner un prix à la ville de Montpellier. Ce club récompense l'un de ses membres, pourquoi pas ?¹

Ce prix est une reconnaissance des réels efforts faits récemment par la ville de Montpellier, en particulier la nouvelle piste du quai du Verdanson.

Cette piste bidirectionnelle, en site propre, est une réalisation plébiscitée par tous les cyclistes qui l'empruntent : continue et sûre car protégée des voitures. Alors qu'il y a encore deux ans, il paraissait impossible de prendre une voie de circulation aux voitures sur cet axe, nous apprécions la décision politique qui a abouti à cette piste. Nous notons que des réalisations du même type sont en cours dans Montpellier.

Nous espérons que cela encouragera la ville à persévérer, et à résoudre un certain nombre de questions qui nous tiennent à coeur :

- La continuité du réseau cyclable, et notamment les liaisons entre Montpellier et les autres communes de l'agglomération.
- Le développement des places de parking, notamment devant la gare, les postes, les écoles, les hôpitaux, les centres de sécurité sociale...
- Le respect des pistes cyclables par les automobilistes.

Ces choses étant dites, nous adressons nos félicitations à la Municipalité, et souhaitons que ce prix ne soit pas seulement une reconnaissance des réalisations déjà faites, mais aussi un pari gagnant sur l'avenir.

5 Brèves

5.1 Compte rendu : Samedi 26 Octobre

C'était l'inauguration de nos rendez-vous réguliers, chaque dernier Samedi du mois, sur la Comédie à 14 heures. Une après midi bien ensoleillée, la foule de la Comédie était là, et nous avons pu discuter des problèmes, voire des solutions, qui nous sont chers. Ambiance bon enfant. Distribution de quelques tracts, de nombreux cyclistes sont passés. Rendez-vous Samedi 30 Novembre.



Ensuite vers 15h30, nous avons pris nos vélos pour admirer la piste du Verdanson, traverser l'enfer du carrefour avec la route de Nîmes, sous le Corum, nous nous sommes dirigés vers le Lez en suivant des pistes que j'ai déjà oubliées (!), mais en grande sécurité. Ensuite, retour à la Comédie, par l'itinéraire balisé par les services de la mairie. Si la piste sur le trottoir des Allées du Nouveau Monde n'appelle pas de commentaire particulier, la suite n'est pas sérieuse : elle fait passer sur un rond point, dans la circulation, puis sous la voie de chemin de fer... Mais personne ne l'emprunte évidemment, et tous les vélos rejoignent la Comédie le long du tram, puis par le passage de l'Horloge.

¹ Il est permis de penser qu'une récompense décernée par un organisme indépendant aurait eu plus de poids.



La traversée du carrefour au début de la route de Nîmes : pas facile !

5.2 Réagir face au stationnement des voitures sur les pistes

Des voitures se garent sur les pistes que vous empruntez, et rendent vos trajets dangereux. Que faire ? Si c'est le trop fameux « Juste pour 2 minutes », style les courses, le journal, poser le petit, cigarettes, cassettes vidéo ... il n'y a pas grand recours. Certains de nos adhérents adoptent des postures militantes et parfois dangereuses : essuie-glaces soulevés ou arrachés, rétroviseurs bougés, collage d'étiquettes sur les vitres.

Bon, mais cette attitude est controversée, en tout cas dangereuse face à l'agressivité ambiante. Et dans le cas d'un parking systématique, durant toute la journée, notamment sur la piste qui longe la fac de lettres, occupée en permanence par les voitures des étudiants, il a été décidé de faire systématiquement appel aux autorités : la police municipale.

Pour Montpellier ville les numéros sont les suivants :

- Hôpitaux-Facultés 04-67-41-41-44
- Mosson 04-67-75-22-14
- Les Cévennes 04-67-45-12-20
- Croix d'Argent 04-67-69-15-49
- Prés d'Arènes-Port Marianne 04-67-58-72-26
- Hôtel de ville 04-67-34-71-00
- Gambetta 04-67-58-21-77
- Cité Gély 04-67-47-48-27

Enfin, pour ce qui concerne les aménagements cyclables dans la ville de Montpellier, un de nos adhérents signale qu'un service qui fonctionne très bien est le service dit "Montpellier au quotidien".

D'après cet adhérent, quand vous signalez un problème, vous êtes rappelé dans les 24 heures, et le nécessaire est rapidement fait quand il s'agit de petits travaux. à retenir donc, le numéro vert est : 0800 34 07 07

5.3 Vélo et remorque

Depuis le temps qu'on en voit et qu'on en parle. Voilà comment un de nos collègues conduit son enfant. Bravo.



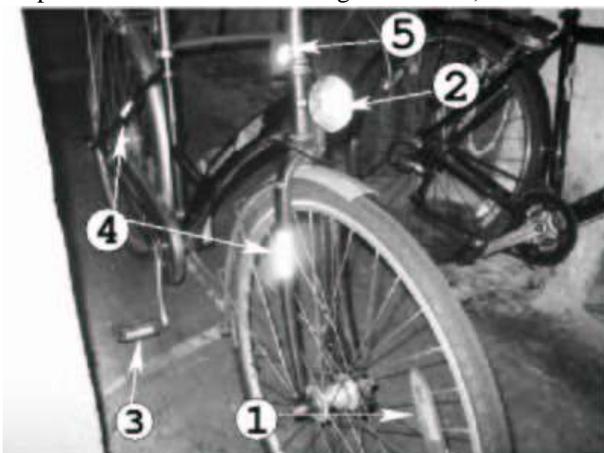
6 Cyclistes brillez : c'est la saison

Comme tous les ans à la même époque, les jours raccourcissent et nous roulons souvent dans l'obscurité. Il est temps de réviser votre équipement. Nous reprenons l'argumentaire que vous avez lu dans le numéro 9 d'octobre 2000. C'était une campagne nationale.

1. La nuit, il y a 10% du trafic et 46% des tués. Trop d'accidents résultent d'une mauvaise visibilité des cyclistes. Un éclairage de vélo en ville sert d'abord à être vu.
2. Le défaut d'équipement d'éclairage est passible d'une contravention.

En dehors des aspects légaux et juridiques, en ville, il est relativement secondaire d'avoir un phare ² permettant de voir la chaussée. L'éclairage public suffit presque partout, mais il ne suffit pas à nous faire voir des voitures.

- Il faut donc utiliser d'abord et *avant tout* les systèmes passifs, indéréglables, qu'on ne peut vous voler : Il s'agit de rendre votre vélo semblable à une guirlande de Noël réfléchissant la lumière des phares des voitures, que celles-ci vous éclairent en vous croisant, en vous doublant, et surtout de côté. On utilise pour cela des catadioptres qui sont fournis sur *tous* les vélos récents (sur les pédales ③, dans les roues, sous forme de catadioptre blanc à l'avant ④ et rouge à l'arrière).



Les plus intéressants sont des catadioptres oranges qu'on fixe simplement dans les rayons ①, et qui réfléchissent remarqua-

blement les phares des voitures sur les cotés. On doit les trouver chez les vélocistes (voir dernière page) ou grandes surfaces de sport (Go-Sport, Décathlon, Intersport ...).

Pensez aussi à l'écarteur, qui empêche les voitures de vous frôler. Il a un catadioptre ⑤.

Un truc simple : coller sur les haubans, le porte bagage, le casque, le cartable, partout, des morceaux de ruban adhésif réfléchissant rouge ou blanc ④. On le trouve chez Carrefour au rayon bricolage et rouleaux adhésifs.

Un équipement un peu contraignant mais très efficace : Le baudrier réfléchissant, sous la forme d'un gilet léger, sans manches, large qu'on enfle par dessus ses vêtements. Il est de couleur jaune avec des bandes réfléchissantes. On le trouve chez Go Sport à environ 15 € ou à Décathlon Mauguio (pas au rayon vélo, mais tout de suite à gauche en entrant. Vous en profiterez pour tester l'itinéraire d'Emmanuel, voir en fin de numéro).

Un équipement que j'utilise toute l'année : un scratch fluorescent qui fait office de pince à vélo chez Go Sport pour environ 7 €.

- Les équipements actifs : C'est le moment de réviser vos fils, ampoules, dynamos. Si vous n'êtes pas bricoleur, direction votre vélociste habituel (voir liste ne fin de journal).

Sinon, contacts à revoir : utilisez de la graisse rose pour cycles et machines à coudre (9 F la boîte, on en trouve partout) afin d'éviter l'oxydation future et des mauvais contacts à répétition : filetages, écrous, boulons, rondelles, tout doit être recouvert d'une fine couche de graisse, ainsi que les épissures des fils électriques. (Attention, ne jamais utiliser de la graisse blanche siliconée qui est un isolant électrique !)

Ampoules à changer : attention à la puissance. L'ampoule avant fait 2,4 watts, l'ampoule arrière 0,6 watts.

Pour ceux qui sont intéressés, Michel Julier fait la suggestion suivante : « Vous possédez ou allez installer un éclairage sur dynamo, et en avez marre de changer fréquemment l'ampoule du feu rouge. Dans ce cas, vous pouvez penser à le remplacer par un feu à LEDs, tout en sachant que l'idéal serait d'acheter un feu rouge "de luxe", avec éclairage à l'arrêt, mais qui est encore assez cher et difficile à trouver. »

Michel décrit précisément les ennuis d'une installation classique avec ampoule, et suggère un montage pour remplacer celle-ci par un feu à LED. Si la technique ne vous rebute pas et que vous êtes bricoleur, vous trouverez une description très détaillée du montage proposé à l'adresse <http://mjulier.free.fr/feu-rouge.html>.

Personnellement j'ai remplacé le feu arrière complet par un feu à diode comportant un condensateur qui se recharge en roulant et tient la diode arrière éclairée à l'arrêt pendant 4 minutes. <http://www.jos-international.com/fr/>, environ 25 €.

- Les équipements mobiles à pile : Honnêtement la plupart de ces dispositifs sont très décevants. Difficiles à fixer, faux contacts, ne supportant pas la pluie. La marque « zéfal » surnage du lot, avec ses systèmes à diodes clignotantes et système mixte halogène et diodes pour l'avant. Mais qu'ils sont difficiles à fixer ! Et que c'est agaçant d'avoir à les mettre, les enlever à chaque arrêt. Et puis on a un peu tendance à les oublier. L'avantage : pas ou peu de bricolage, une disponibilité immédiate, une autonomie largement suffisante pour passer tout l'hiver.

²Ceux d'entre nous qui utilisent le vélo pour des déplacements quotidiens dans des zones non éclairées auront intérêt à investir dans des feux avant puissants et, nécessairement, sur batteries. Voir les sites spécialisés comme <http://www.peterwhitecycles.com/lightingsystems.htm> ou bien chez Décathlon

7 Évaluation des équipements cyclables : le point.

Hélas, toujours rien ! Nous n'avons pas réalisé de nouvelle évaluation des équipements cyclable de la région. Nos connaissances restent parcellaires : au gré des différents mails des adhérents, des itinéraires décrits, comme par exemple dans ce bulletin.

Il n'y a pas de carte à jour des équipements, du moins à notre connaissance. Et la mairie ne semble pas très coopérative. En ce domaine, les cartes, les budgets, les prévisions sont comme chez les militaires : secret défense !

Dommage. Et comme il y a eu, et il y a encore de nouvelles réalisations, nous vous demandons de nous faire un compte rendu sur celles-ci. On pourra alors faire un bilan.

8 Itinéraires

8.1 Avenue de la Justice : comment l'éviter.

De Jacques Lafontaine

L'avenue de la Justice de Castelnaud est l'un des points noirs de la circulation à vélo dans Montpellier. La réalisation d'une piste cyclable, promise par le maire lors des « États généraux du Vélo », est à ranger dans le catalogue des promesses non tenues.

Heureusement il existe, parallèlement un peu plus au Sud, une piste cyclable à double sens protégée avenue de Castelnaud. La question, c'est de l'atteindre et de la quitter. Venant de Castelnaud, voilà ce que je fais :

Le plus tôt possible après le passage du pont submersible, je rejoins l'avenue Saint-Lazare, peu fréquentée à cet endroit, et la prends à contresens jusqu'au rond-point du souvenir Français, là où la piste démarre. Quand elle se termine rue de Nazareth, il y a un bref passage étroit, heureusement peu fréquenté. Puis on remonte par la rue St-Vincent de Paul (piste sur le trottoir puis sur la rue, si on n'est pas à l'aise on peut continuer sur le trottoir - assez large - jusqu'au début de la route de Mende). La montée de la route de Mende, au moins jusqu'à la supérette du carrefour Mende-Justice, est infiniment moins pénible que l'avenue de la Justice.

Dans le sens contraire, c'est hélas plus compliqué. Deux solutions. On peut passer par le haut (itinéraire naturel si on vient du quartier des facs). La portion de la route de Mende entre l'UM2 et l'Université Paul Valéry est pénible (voitures rapides, bande cyclable bloquée par des voitures en stationnement). On peut l'éviter en traversant le campus de l'UM2 (entrée rue du Truel, sortie rue Emile Jeanbrau devant le centre de transfusion). Puis on prend la rue de la Chenaie et la rue du Moulin de Gasconnet (où l'on a le plaisir de doubler plein d'autos aux heures de pointe), un bout d'Aiguelongue puis on dévale la Roqueturière jusqu'au cimetière St-Lazare.

Par le bas, c'est plus tranquille mais plus rusé. On descend la route de Mende à partir du carrefour Mende-Justice, et on prend la rue du Pré aux Clercs (qui forme un U, commençant et finissant route de Mende). Au bout du U, près de la résidence « Central Park », un chemin de terre qui longe une canalisation à ciel ouvert permet de rejoindre un quartier pavillonnaire tranquille (rue des Loutres). On rejoint la rue du Pioch de Boutonnet à la hauteur de la résidence le Jardin des Fontaines. Si on la traverse, sa sortie rue de Nazareth n'est qu'à 10 mètres (en sens unique hélas, marche conseillée) du début de la piste cyclable de l'aller.

8.2 De Montpellier à Sète

D'Emmanuel Chantreau

Mon critère est « éviter les voitures ».

Ce trajet ne marche que les jours fériés à cause de la traversée de la zone industrielle. C'est interdit mais en expliquant au gardien s'il vous arrête, ça marche. De plus, s'il y a du halage, les jours ouvrables le chemin du canal du Rhône risque aussi d'être impossible.

1. Aller à Palavas par le Lez, en passant par la maison de la nature
2. Au pont des 4 canaux prendre le canal du Rhône à Sète par la gauche
3. En passant sous le dernier pont (on voit la mer au bout) passer par dessus le pont, puis à gauche, puis au rond point prendre à droite, on passe sous un pont, puis rejoindre le chemin le long de la voie ferrée. Il faut pour cela passer par dessus une glissière.
4. Suivre ce chemin jusqu'à arriver près d'un pont à gauche où la voie se divise, suivre la voie passant sous le pont à gauche et entrant dans la zone industrielle.
5. Suivre la route en allant toujours le plus à droite que l'on peut. On passera devant les douanes et Sncf Fret.
6. On sort à Sète, dire bonjour au gardien.

8.3 De Montpellier au Centre commercial St Jean de Vedas

D'Emmanuel Chantreau

Mon critère est « éviter les voitures ».

1. Rue de font couverte jusqu'au bout,
2. À gauche bd Paul Valéry
3. Au carrefour à droite, la petite rue de Bugarel
4. À une fourche prendre à gauche rue du mas de Jaumes
5. Au carrefour, deuxième par la gauche allée Joseph Cambon
6. Deuxième à droite rue Guillaume Péllissier
7. Au bout à gauche rue du Hameau
8. Au bout à droite rue de la Cadorgue
9. Première à gauche rue Lou Planas
10. Croisement, à gauche rue Fond de l'Hôpital
11. Au carrefour en face rue des Coteaux
12. Au carrefour en face chemin des Coteaux

8.4 De Montpellier au Décathlon de Mauguio

D'Emmanuel Chantreau Mon critère est « éviter les voitures ».

1. Suivre le tramway direction Odysseum
2. Tourner à droite après avoir passé le rond point de l'Europe
3. Route du mas rouge passer le pont de l'autoroute,
4. À un croisement où il y a une grosse ferme prendre la petite route à gauche
5. Route de la fontaine de la Banquière au bout, prendre à droite,
6. On arrive sur un rond point d'où l'on voit le magasin (prendre à gauche)

Publicité

Vélocité, la revue du cycliste urbain. Indispensable. Dernier numéro (novembre/décembre) : Utilité d'un M. Vélo. Vélocation dans les trains allemands. Casque ou pas ? Technique : la direction d'un vélo. Interview : Gilles de Robien. Roulons sous la pluie.

5 numéros par an, 12,5 €.

Règlement par chèque à l'ordre de : FUBicy. À renvoyer, avec vos coordonnées à : FUBicy 7 rue Sédillot 67000 Strasbourg

Avis aux adhérents

Ce bulletin vous est ouvert. Envoyez vos contributions de préférence par courrier électronique (format texte pur dit aussi ASCII, ou si vraiment vous ne pouvez l'éviter, au format RTF) à l'adresse : montpellier@fubicy.org

Une liste de diffusion permet de communiquer entre adhérents par mail. La procédure d'inscription est souple (nombreuses options, par exemple annuler la réception des mails émis, tout en conservant la possibilité de consulter et d'émettre). Pour s'inscrire ou consulter les messages de la liste utilisez un butineur (netscape, internet explorer,...) avec l'adresse <http://maretmanu.org/mailman/listinfo/velocite>
Venez à nos réunions qui ont lieu *le 2^{ème} vendredi du mois à 18h*, au local de l'association des Beaux-Arts, 12 esplanade de la Musique, Montpellier (rez de chaussée, à gauche en entrant dans l'immeuble). Rencontrez nous sur le stand de l'association, chaque *dernier samedi du mois*, place de la Comédie, du côté du triangle (à proximité du stand du Collectif Tramway).

Consultez le site internet, vous y trouverez les informations les plus récentes, ainsi que des documents, des anciens numéros du bulletin, des liens et contacts divers : *web* : <http://montpellier.fubicy.org>

Marchands et réparateurs de vélos accordant une remise aux adhérents de VéloCité Languedoc sur présentation de la carte d'adhérent (certains ont été rayés de cette liste à cause d'un manque d'intérêt manifeste pour le vélo « *Moi, les vélos, je répare pas* »)

Nom	Adresse	Remise
Bernabeu	29, rue du Fg Figuerolles, Montpellier	
Sibade	7 rte de Lodève, Celle-neuve	10%
RS Tour de France	10, av de Maurin, Montpellier	10%
Pinol	110, rue Fg Boutonnet, Montpellier	

Appel aux cotisations
Chers adhérents,
Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.
Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (8€), étudiant ou chômeur (5€), soutien (16€ voire plus).
La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, 43 Bd des Sports, 34000 Montpellier .

Expéditeur :
VéloCité Languedoc
43, Bd des Sports
34000 Montpellier

Destinataire :

Vélocité Languedoc
43, bd des Sports
34000 Montpellier FRANCE
Tel. : 04 67 79 08 21 Fax : 04 67 72 45 00
<http://montpellier.fubicy.org>
e-mail: montpellier@fubicy.org

VÉLOCITÉ
La ville sans contraintes.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Nom: Prénom:
Adresse:
Code postal: Ville:
E-mail:
Téléphone:

J'adhère à l'association loi 1901 "Vélocité Languedoc" pour un an au tarif:
[] Normal (8 euros) [] Etudiant, chômeur (5 euros) [] Soutien (16 euros)

Libellez votre chèque au nom de : "Association Vélocité Languedoc". Vous recevrez les derniers numéros de notre bulletin, une carte d'adhérent qui vous permettra d'obtenir des réductions de 5 à 10% chez certains marchands de cycles, et vous serez abonné au bulletin pendant un an (soit 4 numéros).